

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027

Pour qui ?

- Les enfants nés en 2023 pour la petite section
- Les enfants nés en 2020 pour le CP
- Les nouveaux arrivants sur Embrun (tous niveaux)

Quand ? Où ?

- Du lundi 4 mai au mercredi 20 mai 2026 (sauf le mardi 12 mai)
- De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Au **SERVICE VIE SCOLAIRE** au rez-de-chaussée de la Manutention à l'Espace Delaroche à **EMBRUN**

DOCUMENTS A FOURNIR

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé pour les vaccinations
- Certificat de radiation de l'école précédente si arrivée sur Embrun
- Si les parents sont séparés : justificatif de l'autorité parentale ou à défaut une attestation sur l'honneur de consentement mutuel d'inscription à l'école à Embrun.
- Pour les communes extérieures, un courrier de demande de dérogation adressé au maire d'Embrun avec l'autorisation écrite du maire de la commune d'origine.

VIE SCOLAIRE

Espace Delaroche – BP 97 – 05208 EMBRUN Cedex

Courriel : accueil.scolaire@ville-embrun.fr ou vie-scolaire@ville-embrun.fr

Téléphone : 04.92.44.15.15 ou 04.92.44.15.14